



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## déchéance

Question écrite n° 64147

### Texte de la question

M. Gilles Bourdouleix appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le problème des *djihadistes* de nationalité française. Des centaines de jeunes Français font le choix de quitter la France et intégrer les forces *djihadistes*. En Syrie, un *djihadiste* occidental sur trois serait français. Au retour de leur séjour syrien, ces combattants sont endoctrinés, membres actifs de réseaux terroristes et reviennent pour encourager d'autres vocations. Face à cette situation particulièrement préoccupante, il lui demande s'il envisage de modifier l'article 25 du code civil afin d'élargir la déchéance de la nationalité à tout ressortissant français engagé dans des mouvements *djihadistes* ou se livrant à des actes reconnus, au titre des articles 421-1 et suivants du code pénal, comme des actes terroristes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gilles Bourdouleix](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64147

**Rubrique :** Nationalité

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 septembre 2014](#), page 7616

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)